

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

Délibération : **2020-09- 67**
OBJET : **BUDGET COMMUNAL 2020 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1**
Nomenclature : **7.1.3**

<p>En exercice : 29 Présents : 27 Pouvoirs : 2 Absents : 0 Votants : 29 Annexe : DM1- septembre.pdf</p>	<p>Le vingt-huit septembre deux mille vingt à 19 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué le dix-huit septembre deux mille vingt s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.</p> <p>Les membres présents en séance : Alain ROYER, Catherine CADOU, Claude RINCE, Sylvie PERGELINE, Jean-Marc COLOMBAT, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Yvon LERAT, Florence CABRESIN, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Jérôme AMIAUD, Béatrice MIERMONT, Benjamin VACHET, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Jean-Claude SALAU, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES</p> <p>Les membres ayant donné un pouvoir : Mickaël MENDES donne pouvoir à Pascal LAVEANT, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Béatrice MIERMONT,</p>
--	--

Rapporteur : Catherine CADOU

Le projet de décision modificative n°1 pour l'exercice 2020 du budget commune s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes	34 000€
Dépenses	34 000€

Section d'investissement

Recettes	34 000€
Dépenses	34 000€

La commission « Ressources » a rendu un avis favorable le 15 Septembre 2020.

Après examen en détail,

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- D'ADOPTER la décision modificative n°1 pour l'exercice 2020 du budget commune.

Délibération adoptée, POUR : 23 voix, CONTRE : 6 voix, ABSTENTION : 0 voix.

Contre : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES

Pour extrait conforme.

Treillières, le 28 septembre 2020
Alain ROYER, Maire



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20200928-2020-09-67TER-
DE
Date de télétransmission : 13/10/2020
Date de réception préfecture : 13/10/2020